



CSE ORDINAIRE  
Du 26/02/26

# Debrief # CSE

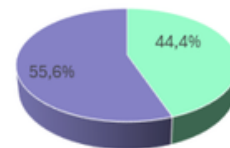
## EFFECTIFS, annonce du Directeur Régional

Une BDE sera lancée ce mois de mars. Une hausse des services civiques, serait prévue pour 2026, contrairement à ce qui avait été annoncé !

La DR a réussi à trouver des moyens sur le volet FSE pour maintenir un niveau de ressources humaines suffisant en 2026.

## BILAN CAMPAGNE DE PROMO

Part des agents avec une mesure



■ agents avec une mesure ■ agents non promus

**POUR RAPPEL : Pour la Cfdt, les primes ne sont pas des mesures de promotions.**

On constate, dans beaucoup d'agences, que les ELD financent les primes grâce aux décalages des dates de promotion. Ainsi, l'argumentaire de l'ELD est de préciser "qu'en positionnant une promotion au 1er Juillet, cela permet d'accorder plus de primes".

25.7 % des agents étaient éligibles au 20.4. Sur cette population éligible, 49.1 % n'ont pas eu de promotion. Cela représente 1 agent sur 2 ! Ce qui est énorme !!

Les pourcentages, c'est bien mais des chiffres c'est mieux et plus parlant. 333 PAP réalisés pour 132 non atteints.

La Cfdt s'interroge : certains attendent systématiquement 4 ans et la validation d'un PAP pour avoir une promotion !

**La Cfdt rappelle qu'un Plan d'Action Partagé doit être un réel échange "gagnant-gagnant".**



## ASC

Ce mois-ci, la commission ASC vous propose :

- **des séjours :**
  - Deauville du 26 au 27/09/2026
- **des festivals :**
  - MINUIT AVANT LA NUIT les 12 et 13/06/26 au Parc St Pierre à Amiens
  - RETRO C TROP du 26 au 28/06/26 au Château de Tilloloy
- **des spectacles :**
  - KPOP le 22/12/26 à 19H30 au Zénith de Lille
  - LES ANNEES 80
    - le 30/05/26 à 20H au Zénith de Lille
    - le 12/12/26 à 20H00 au Gayant Expo à Douai
  - STAR ACADEMY le 30/05/26 à 20H00 au Gayant Expo à Douai





CSE ORDINAIRE  
Du 26/02/26

# Debrief

## # CSE

### SIN LE NOBLE ET LENS Schéma immobilier régional



#### Poursuite des gains d'efficacités, au détriment des conditions de travail

A SIN-LE-NOBLE, on rend une surface de 157 M<sup>2</sup> avec une perte de 8 postes de travail, bon... admettons.... Mais il y a forcément un impact sur les conditions de travail ! Pas pour la Direction !!!

Dans le document de présentation aux élus, la Direction précise qu'au moins 75% de l'effectif est présent sur 10 jours.... Alors si le mois dernier nous avons sorti ensemble le dictionnaire pour le mot "agent", ce mois-ci nous avons sorti nos calculatrices :

75% d'un effectif de 42 ça fait 31 avec les 8 bureaux en moins... : ça passe ! Tout juste ! Mais ça passe !!!

**Mais avec un risque de retour du nomadisme que déplore la CFDT.**

Quand on parle de "75% "au moins" la direction oublie de mentionner le "au plus".

Même 1 seul jour à 81% **ça ne passe plus !**

**La CFDT s'interroge : Quel est donc le taux maximum d'occupation ?** Surtout que les CDD ne sont pas comptabilisés. Mais à cette question, la Direction se raccroche aux branches et reprend les chiffres en parlant désormais d'un nombre moyen d'agents.

Que faisons-nous des salariés du RPE ou des partenaires qui viennent dans nos locaux ? La Direction tentera de se justifier en évoquant un nombre maximum d'agents de 38 présents en même temps l'an passé, ce qui signifie, **pour elle**, que cela n'impacte pas le nombre de places disponibles !!

Est-ce que le site pourra encore recevoir l'ensemble des collègues lors des réunions plénières, Et dans quelles conditions ? ... A cette question, nous n'obtiendrons pas de réponses !

Et au final, **la CFDT a posé la question pour ces changements : quelle économie financière annuelle ?** Quand on parle d'argent, pas de réponse !!!

#### A Lens, même motif, même punition : Restitution du rez-de-chaussée.

On rend une surface de 430 m<sup>2</sup> et on perd 13 positions de travail + 4 m<sup>2</sup> de l'espace détente. C'est tout de même ¼ du bâtiment !! C'est tout un espace de vie que l'on renvoie à l'étage. On fera rentrer au "chausse pied" 430 m<sup>2</sup> dans un espace déjà existant ! **La CFDT alerte de nouveau sur les conditions de travail, liées au Schéma Immobilier Régional !**



CSE ORDINAIRE  
Du 26/02/26

# Debrief

## # CSE

### PROJET DU GRAND THIERACHE TROP D'INCERTITUDES !!!



#### Schéma immobilier régional, suite

Le projet de réorganisation des agences de la Thiérache, HIRSON, VERVINS-GUISE, a fait l'objet d'une première présentation aux élus du CSE.

Le Directeur Régional a déclaré que l'objectif n'est pas de rechercher des gains d'effectifs, mais d'organisations.

La DD a déclaré mettre en place des ateliers de concertations en mars et avril, avec les agents des trois sites. Ce besoin d'organisation partirait de constats :

- Le maillage du RPE pose des difficultés à FT
- Une organisation ancienne et rurale, de petits effectifs en agences : dès qu'il y a une absence, l'impact pour les usagers et collègues reste important. Comment mutualiser certains services ?
- Le bail arrive à échéance en 2029 et questionne sur l'évolution de la délivrance des services sur ces lieux.

A l'issue des ateliers, les pistes de réflexions retenues seront mises en place.

**La CFDT n'est pas dupe et s'inquiète sur les conséquences de cette réorganisation territoriale pour les agents et managers !**

**Beaucoup de réponses restent en suspens puisque pour la Direction tout est à construire !**

**Agents et Managers de la Thiérache, la CFDT est à vos cotés, n'hésitez pas à contacter vos élus et délégués syndicaux. La CFDT continuera ses visites de site pour tenir compte de vos préoccupations.**

**La CFDT alerte une nouvelle fois sur les conditions de travail, liées au Schéma Immobilier Régional qui impactera les agences rurales aussi ! A QUI LE TOUR ???**

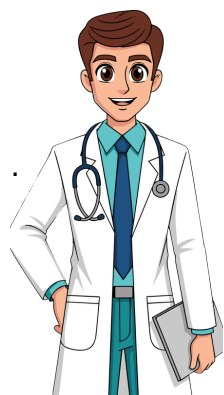




CSE ORDINAIRE  
Du 26/02/26

# Debrief

## # CSE



### ETRE ACTEUR DE SA SANTE A FRANCE TRAVAIL

**La Cfdt l'a proposé à la Direction...**

**La Direction nous a entendu**

Nous pouvons donc d'ores et déjà vous annoncer que la Direction nous a informé (**et nous la remercions**) de la mise en place d'un bilan de prévention santé.

**Ce bilan "Prévention Santé"** sera accessible à tous les collaborateurs, ce qui permettra de vérifier si l'agent a mobilisé les dispositifs auxquels il a droit (médecin traitant, réponse aux invitations de soins..).

Une fiche pratique sera accessible aux salariés, pour informer sur le bilan de santé. La Direction vous permet sur une demi-journée, sur votre temps de travail et tous les 3 ans, d'effectuer le bilan. La fiche pratique précisera les lieux des centres de bilan prévention santé.

Un spécialiste dans ces centres sera mobilisé pour parler des problématiques de santé. La Direction souhaite lancer le dispositif avec une intervention d'un expert qui présentera le dispositif et qui présentera l'utilité du bilan (pas seulement chez les plus anciens).

La Direction accorde aussi une autorisation d'1H30 sur le temps de travail tous les 2 ans pour aller faire le dépistage du cancer sur le temps de travail. **C'est une proposition de la Cfdt !!! Il est important de mettre en place une prévention primaire.**

Dans le même temps, un point sur le bilan des aménagements de poste a été présenté aux élus du CSE : En 2025, le service santé et conditions de travail a soutenu 168 salariés Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi dans l'aménagement de leur poste, en agence ou à domicile, afin de favoriser leur maintien dans l'emploi.





CSE ORDINAIRE  
DU 26/02/2026

# Debrief # CSE

Sébastien BALDINU votre Représentant Syndical au CSE

Vos élus CSE :

Barbara LENGLET  
Mélanie POSTEL  
Catherine LALIBERTE  
Christine JOLY  
Valérie CAILLAUX  
David VERSCHAEVE  
Yannick DECROIX  
Karim CHERBI  
Christophe CLIN

Si vous avez des questions, des remarques,  
contactez-nous

**LA CFDT, à vos côtés, reste à votre écoute**

**Votre prochain CSE, le 26 MARS 2026**